



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

Le 16 avril 2020

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CHSCT DU 15 AVRIL 2020

Participants : E. LEFRANC, C. CORBOU, K. BURBAN-EVAIN, R. FORTUN,
P. COROYER, S. KEMER
2 représentants par OS et les secrétaires des OS (sans intervention)

I- Consignes sanitaires et équipements de protection des agents

1-1- Médecine Préventive Professionnelle

Actuellement la MPP (Médecine Préventive Professionnelle) a placé :

- 669 agents en confinement pour raisons médicales (ces agents ont des pathologies aggravantes face à cette maladie).
- 113 agents en quatorzaine (ces agents ont été en contact de personnes portant ce virus).
- 91 agents présentant tous les symptômes du Covid-19 connus de la MPP.

Les stocks en équipements de protection sont les suivants :

- 2 semaines pour les masques chirurgicaux
6 semaines pour les masques FFP2
- plus de 6 mois pour le gel hydroalcoolique, les lingettes désinfectantes,...

Des livraisons de masques sont attendues la semaine prochaine.

1-2- Psychologique du Travail

Le Service Psychologique, entre le 23 mars et le 10 avril, a suivi 91 agents dont 35 entretiens.

Les principaux sujets abordés sont en rapport avec la situation actuelle, le télétravail, leur avenir professionnel (suivi de mobilité), la situation financière ...

1-3- Service Social du Personnel

Le Service Social a envoyé un courrier aux 400 agents en arrêt de travail de plus de 2 mois pour leur rappeler leur rôle et éviter que les personnes se sentent trop éloignées de la collectivité.



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

II- Point spécifique Département Prévention et Solidarité

Un résident de l'EHPAD de la Haute-Mitrie est malade du Covid-19, comme le veut la procédure, il a été transféré vers le CHU pour préserver l'établissement.

Suite à la dernière directive du ministre de la Santé, l'ensemble des résidents et des agents ayant travaillé dans cet EHPAD entre le 10 mars et le 10 avril, a été testé mardi 14 avril, par prélèvements sérologiques. Avant ce test, aucun autre résident et agent ne présentait de symptôme du Covid-19.

A ce stade :

La majorité des résidents et agents sont négatifs. Quelques personnes et agents sont positifs et d'autres ont fabriqué des anti-corps (à priori ils ne sont plus contagieux).

Les mesures prises dès aujourd'hui mercredi sont les suivantes :

Tous les agents positifs sont placés en quatorzaine.

Les agents avec des anti-corps ont été interrogés par la MPP : ils n'ont eu aucun symptôme ou vraiment très bénins, ces agents ont reçu un nouveau test pour bien vérifier qu'ils ne sont plus contagieux.

L'administration a demandé de tester tous les résidents et agents des EHPAD et la CFDT réitère cette demande. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a renouvelé sa consigne : Les tests ne seront effectués que dans les Établissements où un malade est identifié.

Pour remplacer les agents mis en quatorzaine, d'autres vont venir en renfort après avoir été testés. L'administration a également fait une demande à la réserve sanitaire.

Tous les agents de l'EHPAD de la Haute-Mitrie seront équipés de la même manière :

- ✓ sur-blouse
- ✓ charlotte,
- ✓ masque FFP2.

L'administration est en cours d'approvisionnement de lunettes pour ces agents.

E. Lefranc nous précise que la collectivité répond au mieux à la protection sanitaire mais elle est encore dans l'attente de moyens supplémentaires (pas assez de tests). Les annonces gouvernementales restent assez imprécises sans donner les moyens au collectivité d'y répondre immédiatement.

Question posée par la CFDT :

« Un résident de la Résidence Autonomie de Pirmil a été infecté il y a 2 semaines, testé positif et transporté au CHU. Tous les résidents et agents ne devraient-ils pas être également dépistés ? »

L'administration nous répond que cette situation a été découverte avant la déclaration du ministre de la Santé. De plus, comme cela remonte à plus de 14 jours, la Résidence Autonomie de Pirmil ne rentre pas dans les préconisations de l'État à ce sujet.

Au dernier CHSCT, la CFDT avait questionné sur les moyens mis en œuvre pour que les résidents gardent un contact avec leurs proches. Nous avons émit l'idée de mettre en place des vision-conférence. Cette idée a-t-elle été retenues et organisées ?



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

La réponse de la collectivité est : tous les EHPAD ont un poste en vision-conférence pour les résidents. Actuellement, nous équipons les Résidences Autonomie de ce même dispositif. Nous insistons sur ce sujet car le lien est primordial pour éviter que les résidents ne se laissent glisser, le contact est essentiel !

« Après vérification, les Résidences Autonomies ne sont pas encore équipées pour que les résidents puissent appeler l'extérieur. Il est nécessaire d'y remédier rapidement .»

III- Questions des Organisations Syndicales

3-1- Qualité de l'eau

Suite aux interpellations des agents, nous avons interrogé :

« Quelle est la qualité de l'eau produite en ce moment ? Pourquoi les agents ont le ressenti qu'il y a plus de chlore ? L'eau est-elle consommable ? »

La réponse sur la qualité de l'eau est que tous les contrôles sont effectués par l'ARS.

De plus, Nantes Métropole applique les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui conseille de passer d'un taux de 0,4 mg de chlore à 0,5 mg de chlore par litre d'eau. C'est un taux habituellement appliqué l'été en période de forte chaleur. Ces taux ne sont pas dangereux pour la consommation.

3-2- Centre de Loisirs

« Quel est le nombre de centre de loisirs ouverts pendant les congés scolaires ? Combien d'enfants sont accueillis ? »

Trois Centres de Loisirs sont ouverts celui de la Manufacture, de Martray et de Frédureau. 130 enfants sont accueillis. Ce sont principalement les enfants de parents soignants, habituellement accueillis dans les écoles et les enfants d'agents travaillant en présentiel.

3-3- Élection

« Un recensement a-t-il été effectué après les élections pour connaître le nombre d'agents assesseurs infectés par le Covid-19 ? »

L'administration nous a répondu que 2 cas ont été révélés à ce jour, après avis de leur médecin :

- un scrutateur bénévole présent au moment du dépouillement,
- un agent assistant chef de centre, déclaré le 26 mars.

Prochain CHSCT le Mercredi 22 avril.

Vous pouvez nous joindre par mail ou par téléphone.

N'hésitez pas à faire remonter vos questions, nous sommes votre relais.

Portez-vous bien !! La CFDT est à vos côtés !



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr